



Compte-Rendu du Conseil du Pole Evènementiel

09 Mars 2019

Début : 15h45

Ordre du jour

Table des matières

1. Election des nouveaux membres actifs.....	2
2. Lecture et discussion du règlement intérieur d'AURORE.....	2
3. Discussion sur le budget du pole évènementiel.....	3
4. Ajout d'une régle d'équité pour les résidences	3
5. Discussion sur l'organisation du pole	3
6. Définition des rôles au sein du pole	4
7. Affectation des rôles	4
8. Lecture et modification de la Convention de gestion et de mise à disposition des locaux associatifs du campus de Paris-Saclay.	4

Présents

Membres du Conseil d'Administration

- Samy Hammoutene
- Reda Berrada
- Clément Simon
- Pierre Chot-Plassot
- Akram Idoughi (arrivé à 16h38)

Observateurs

- Kevin Guelmi
- Dylan Delente
- Alexandre Alleaume

Modalités de vote

Il est rappelé que seuls les membres du Conseil d'Administration ont droit de vote. Il est à noter que Samy Hammoutene possède la procuration de Shirley Alsaint.

Début de la réunion à 15h45

1.Election des nouveaux membres actifs

Nous manquons de membre au sein du Conseil d'Administration du pole évènementiel c'est pour cela que nous sommes ouverts au recrutement de personnes souhaitant en faire partie.

2 personnes se présentent : Kevin Guelmi et Dylan Delente

Votes pour que Kevin Guelmi fasse parti du CA (5 votants) :

- NPPV : 0
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 5

Votes pour que Dylan Delente fasse parti du CA (5 votants) :

- NPPV : 0
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 5

Il est rappelé que les personnes ayant intégré le Conseil d'Administration possède un droit de vote le jour même.

2. Lecture et discussion du règlement intérieur d'AURORE

Le règlement intérieur d'AURORE vis-à-vis des foyers et évènements est lu. Tout le monde est d'accord et personne n'a quelque chose à redire là-dessus

3. Discussion sur le budget du pole évènementiel

L'ensemble des résidences est d'accord avec les budgets attribués à l'exception de la résidence Emilie Du Chatelet qui souhaiterait avoir environ 1000 euros de plus sur leur budget de dépense exceptionnel.

Arrivé d'Akram Idoughi à 16h38

4. Ajout d'une régle d'équité pour les résidences

Il est dit que le nombre de membre actifs au sein du Conseil d'Administration par résidence varie en fonction de la résidence. Effectivement on en dénombre 4 pour Fleming, 3 pour Emilie Du Chatelet, 1 pour Pacaterie et zéro pour l'Ile.

Reda émet l'idée suivante : Supposons qu'il y'ait 10 membres actifs de Fleming, 5 membres actifs de Emilie Du Chatelet et 2 membres actifs de la Pacaterie et que tout ces membres actifs font partie du Conseil d'Administration.

Alors chaque membre de Fleming aura 1 voie, ceux de Emilie Du Chatelet 2 et ceux de la Pacaterie 5.

Vote de la règle d'équité : (8 votants)

- NPPV : 0
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 8

5. Discussion sur l'organisation du pole

Réda émet une idée permettant de financer AURORE l'idée est la suivante

Plusieurs objets sont présents dans les « foyers » certains ont été financé par le CROUS et d'autres par AURORE. Pour que les résidents puissent utiliser les objets financés par AURORE il faudrait qu'ils soient adhérent à Aurore ou paye un abonnement qui leur permettraient d'avoir internet et d'utiliser les objets financés par AURORE. Evidemment l'accès au « foyer » ne sera pas refusé aux résidents non adhérents et/ou ceux ne payant pas l'abonnement.

Cette idée fait l'objet d'un long débat. La proportion d'objets financés par AURORE et le CROUS n'est pas la même elle varie en fonction des « foyers ». Aussi plusieurs membres ne se voient pas refuser l'utilisation de certains objets comme la table de ping pong par exemple aux résidents non adhérents

Le débat étant incessant Pierre émet l'idée que chaque foyer gère ses financements comme il le souhaite

L'idée est votée : (8 votants)

- NPPV : 0
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 8

Pour que le trésorier général puisse avoir un regard critique sur les trésoriers de chaque résidence il faudra que le trésorier général ne soit pas trésorier d'une des résidences.

Cette idée est votée : (8 votants)

- NPPV : 0
- Abstention : 0
- Contre : 1
- Pour : 7

6. Définition des rôles au sein du pôle

Trésorier général : Récupérer toutes les informations et dépenses récoltés par les « trésoriers résidences », en faire une fiche bilan à présenter au CA d'AURORE.

Trésorier résidence : Gérera le budget au sein de sa résidence pour les petits évènements et l'entretien du foyer.

Les trésoriers résidences seront élus au sein de leur résidences respectives et présenter lors du prochain CA.

7. Affectation des rôles

Kevin Guelmi se présente pour le rôle de trésorier général :

On vote cette affectation (8 votants)

- NPPV : 0
- Abstention : 0
- Contre : 1
- Pour : 7

Samy Hammoutene se présente pour le rôle de vice-secrétaire

On vote cette affectation (8 votants)

- NPPV : 0
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 8

8. Lecture et modification de la Convention de gestion et de mise à disposition des locaux associatifs du campus de Paris-Saclay.

Suite à la lecture de la convention nous souhaitons à l'unanimité que les articles suivants soient modifiés.

Modification de l'article 6 :

Tous les aménagements et installations faits par AURORE deviendront, sans indemnité, propriété du CROUS, à moins que ce dernier ne préfère que les lieux soient rétablis dans leur état primitif.

NON, ce qui appartient à AURORE reste à AURORE seul le local (mur et objets du CROUS) continuera à appartenir au CROUS.

Modification de l'article 11 :

- Les foyers sont listés à l'annexe I. Sur demande du CROUS, AURORE s'engage à ne pas en limiter l'utilisation à ses seuls membres. Tout résident pourra en réserver l'utilisation.

Non, les résidents pourront l'utiliser en présence d'un « respo foyer » mais ne pourront pas **réserver** les foyers listés à l'annexe 1*

- Le CROUS autorise la tenue d'événements divers, festifs ou non, dans les foyers. Sauf autorisation du directeur de l'unité de gestion compétent, ces activités devront se terminer à minuit, et ne pas débuter avant 7h.

Les évènements en question sont la liste d'évènements fournis au bureau d'AURORE lors de l'attribution des budgets.

Fin de la réunion 18h25